

## **Ville de Charlemagne**

### **Rapport aux citoyens – faits saillants du rapport financier 2017**

#### **Présenté par Monsieur Normand Grenier, maire**

La Ville de Charlemagne a adopté, lors de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le mardi 1<sup>er</sup> mai 2018, le rapport financier 2017 de la municipalité. Il a été transmis au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire le 2 mai 2018. Le rapport complet peut être consulté sur le site Web de la municipalité à l'adresse <https://www.ville.charlemagne.qc.ca/fr/budget-et-finances>. Il comprend les états financiers de la municipalité, plusieurs informations complémentaires et les résultats de l'audit des états financiers.

Dans le présent document, nous relaterons les faits saillants du rapport de l'auditeur indépendant ainsi que des états financiers.

#### **Rapport de l'auditeur indépendant**

La firme de comptables professionnels agréés BCGO s.e.n.c.r.l. a effectué l'audit des états financiers 2017 de la Ville de Charlemagne. En voici un extrait :

##### *Opinion*

« À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité de la Ville de Charlemagne et des organismes qui sont sous contrôle au 31 décembre 2017, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. »

##### *Observation*

« Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur le fait que la municipalité de la Ville de Charlemagne inclut dans ses états financiers consolidés certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire et présentées aux pages S13, S14, S23-1 à S23-3 et S25, portent sur l'établissement de l'excédent de l'exercice et la ventilation de l'excédent accumulé à des fins fiscales ainsi que sur l'endettement total net à long terme. »

## États financiers 2017

- Les revenus réels de fonctionnement de la municipalité ont totalisé 8 647 870\$ alors que les dépenses de fonctionnement, les autres activités financières et les affectations ont totalisé 8 185 032\$, résultant en un excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales de 462 838\$.
- Les dépenses en immobilisations et autres investissements ont totalisé 1 885 290\$. Les investissements comprennent la réfection des infrastructures des rues Trudeau et Émile-Despins, la construction d'un trottoir sur la rue St-Jacques, l'aménagement de jeux d'eau à la piscine municipale, l'aménagement des accotements de la rue de la Presqu'île, la construction d'un sentier multifonctionnel sur le chemin des Quarante-Arpens, l'acquisition d'équipements, de machinerie, de véhicules et de matériel pour les différents services.
- L'excédent accumulé de fonctionnement non affecté s'élève à 544 799\$ alors que l'excédent accumulé de fonctionnement affecté s'élève à 200 000\$, pour un excédent accumulé de fonctionnement total de 744 799\$.
- La dette à long terme de municipalité s'élève à 11 654 946\$. Le remboursement de capital sur la dette à long terme s'est élevé à 1 382 979\$ alors que le montant des nouveaux emprunts a totalisé 180 823\$.
- La valeur nette des immobilisations (infrastructures, bâtiments, terrains, machinerie, équipements, véhicules, etc.) s'élève à 31 139 936\$.